

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le SAMEDI 15 DÉCEMBRE, à 09 h 02, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 11 h 39).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François *(arrivé à 11 h 25 au Rapport n° 18/6-033)* / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / HOARAU Brigitte / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / KICHENIN Virgile / BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLOT Nicole / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / VARONDIN Frédéric / BAREIGTS Éricka / ARLANDON Corine / BÉLIM Audrey / FOURNEL Dominique *(arrivé à 09 h 29 au Rapport n° 18/6/003)* / ANILHA Fernande / LAGOURGUE Michel *(arrivé à 09 h 20 avant examen des dossiers à l'ordre du jour)* / DOKI-THONON Lisianne / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / JEAN-PIERRE Philippe / HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

À compter de son départ à 10 h 20 au Rapport n° 18/6-009

FONTAINE Gabrielle

par ADAME Brigitte

Pour toute la durée de la séance

PESTEL René Louis

par LOWINSKY Jacques

À compter de son départ à 10 h 29 au Rapport n° 18/6-011

ISIDORE Marylise

par DELORME Éric

Pour toute la durée de la séance

SUDNIKOWICZ Christiane

par MARCHAU Jean-Pierre

JAVEL François

par ASSABY Maximilien

DUCHEMANN Yvette

par ARLANDON Corine

À compter de son départ à 10 h 54 au Rapport n° 18/6-018

NAILLET Philippe

par LESCAT Michel

Pour toute la durée de la séance

MÉLADE Thierry

par BÉLIM Audrey

SILOTIA William

par CHOPINET Gérard

HOARAU Serge

par HUBERT Richenel

À compter de l'arrivée de son mandataire à 09 h 20

MOREL Jean-Jacques

par LAGOURGUE Michel

Jusqu'au départ de son mandataire à 10 h 31 au Rapport n° 18/6-035

VITRY Faouzia

par JEAN-PIERRE Philippe

Les membres présents, au nombre de 40 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

<i>Thématique / CCAS</i>			
	ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre du CCAS de Saint-Denis
	ANDAMAYE Marie-Annick	(délégués / Ville)	Rapport n° 18/6-011
	BOMMALAIS Geneviève		
(1)	FONTAINE Gabrielle		
(2)	HOAREAU Jean-François		
	LESCAT Michel		
	MAMODE Nourjhan		
(3)	VITRY Faouzia		
	HUBERT Richenel		
<i>Thématiques / Culture - Education populaire - Handicap / Intégration</i>			
(3)	PESTEL René Louis	(délégué / CINOR)	au titre de l'OTI Nord
(3)	JAVEL François	(délégué / Ville)	Rapport n° 18/6-011
(3)	DUCHEMANN Yvette	(lien de parenté)	au titre de l'association Collectif Moufia/ Bois-de-Nêfles
	ADAME Brigitte	(déléguées / Ville)	au titre du CRIJ
	VOLIA-GARNIER Laetitia		
	LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre du Lokal de la Source
	ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action
	ANNETTE Gilbert	(lien de parenté)	au titre de l'ANVPR
<i>Thématiques / Insertion - Logement social - Petite enfance - Politique de la Ville</i>			
	ADAME Brigitte	(déléguées / Ville)	au titre du CRIJ
	VOLIA-GARNIER Laetitia		Rapport n° 18/6-011
	ANNETTE Gilbert	(Président=)	au titre de la MLN
	KICHENIN Virgile	(délégués / Ville)	
	BÉLIM Audrey		
	VOLIA-GARNIER Laetitia		
(2)	HOAREAU Jean-François		
	ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action
<i>Thématiques / Prévention - Projet éducatif global - Scolaire</i>			
(3)	VITRY Faouzia	(Vice-Présidente)	au titre du CÉVIF
	ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre de la CDÉ de Saint-Denis
	CADJEE Ibrahim	(délégués / Ville)	
	CHOPINET Gérard		
(3)	CLAIN Claudette		
	ADAME Brigitte		
	HO-SHING Cynthia		
<i>Thématiques / Séniors - Sports</i>			
	BOMMALAIS Geneviève	(Vice-Présidente)	au titre de l'ADÉSC
	ANDAMAYE Marie-Annick	(lien de parenté)	au titre du BCD
	CHOPINET Gérard	(lien de parenté)	au titre du CRGSH
	LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre de Lasours Handball
	COUDERC Alain	(élu délégué)	au titre de l'OMS de Saint-Denis

CCAS Centre communal d'Action sociale
 OTI Office de Tourisme intercommunal
 ANVPR Association nationale des Visiteurs de Prison / Réunion
 CÉVIF Collectif pour l'Élimination des Violences intrafamiliales
 BCD Basket Club dionysien
 OMS Office municipal des Sports
 ADIL Agence départementale pour l'Information sur le Logement

CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
 CRIJ Centre régional d'Information Jeunesse
 MLN Mission locale Nord
 ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine
 CRGSH Club Roland Georget Sports Handicap
 CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
 SIDR Société immobilière du Département de la Réunion

(1) partie au Rapport n° 18/6-009
 (2) arrivé au Rapport n° 18/6-033
 (3) absent(e) à la séance

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20181215-186000-DE
 Date de télétransmission : 24/12/2018
 Date de réception préfecture : 24/12/2018

	KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre du CAUE	Rapport n° 18/6-017
	ORPHÉ Monique	(déléguée / Ville)	au titre de l'ADIL	Rapport n° 18/6-019
	KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 18/6-027
(3)	DUCHEMANN Yvette	(déléguée / Département)	au titre de l'ÉPFR	Rapport n° 18/6-030
(4)	NAILLET Philippe	(délégués / Ville)		
(3)	LOYHER Jeanne			
	FRANÇOISE Gérard			
(3)	HOARAU Serge			

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
SIDR Société immobilière du Département de la Réunion

ADIL Agence départementale pour l'Information sur le Logement
ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion

(3) absent(e) à la séance
(4) parti au Rapport n° 18/6-018

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

LAGOURGUE Michel	arrivé à 09 h 20	avant examen des dossiers à l'ordre du jour
FOURNEL Dominique	arrivé à 09 h 29	au Rapport n° 18/6-003
FONTAINE Gabrielle	partie à 10 h 20	au Rapport n° 18/6-009 (procuration à ADAME Brigitte)
ISIDORE Marylise	partie à 10 h 29	au Rapport n° 18/6-011 (procuration à DELORME Éric)
NAILLET Philippe	parti à 10 h 54	au Rapport n° 18/6-018 (procuration à LESCAT Michel)
ANNETTE Gilbert	sorti de 11 h 05 à 11 h 14	du Rapport n° 18/6-021 au Rapport n° 18/6-023
HOAREAU Jean-François	arrivé à 11 h 25	au Rapport n° 18/6-033
JEAN-PIERRE Philippe	parti à 11 h 31	au Rapport n° 18/6-035
HO-SHING Cynthia	partie à 11 h 34	au Rapport n° 18/6-035

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le LUNDI 24 DÉCEMBRE 2018 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 40 sur 55.

OBJET Attribution de subventions et conventionnement avec les organismes percevant plus de 23 000 euros au Budget 2019

Le Code général des Collectivités territoriales prévoit une Délibération relative aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, il a été approuvé le principe de la conclusion de contrats d'objectifs et d'avenants à ceux existants avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 (conventions-types joints en annexes).

Par ailleurs, inscrivant son programme d'actions dans une démarche verte et durable, la Ville mobilisée, dialogue avec toutes les parties prenantes (dionysiens, partenaires, associations...). Car leur apport est sans conteste indissociable de notre stratégie de responsabilité territoriale « soyons tous éco-acteurs de notre avenir » ayant pour finalités de développement durable :

1. la cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
2. l'épanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie,
3. les modes de production et de consommation responsables.

Pour cette séance, il est proposé d'affecter 25 153 100 € provenant des restes à répartir du Budget principal.

Pour l'exercice 2019, une convention sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au budget est supérieure ou égale à 23 000 €.

Pour votre information, vous pourrez trouver en annexe 1 l'ensemble des subventions versées lors de cette séance du Conseil municipal, qu'elles fassent ou non l'objet d'une convention. Pour les associations, les Établissements publics et les SARL en annexe 2, des conventions-types vous sont proposées.

Les crédits budgétaires pour ces subventions seront prélevés sur les lignes déjà existantes de « subventions diverses non réparties » : imputations 65738-30, 657361-20, 657362-520, 657362-523, 6574-025, 20, 33, 40, 61, 63, 64, 70, 114, 311, 312, 313, 314, 321, 421, 423, 520, 521, 522, 523, 524.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1 ;
- 2° de m'autoriser à signer ces actes et à verser les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en annexes 1 et 2.

OBJET Attribution de subventions et conventionnement avec les organismes percevant plus de 23 000 euros au Budget 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/6-011 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur CHOPINET Gérard - 1er adjoint de quartier au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

10 abstentions : HO-SHING Cynthia, VITRY Faouzia (par procuration), JEAN-PIERRE Philippe, MOREL Jean-Jacques (par procuration), TÉCHER Régis, HUBERT Richenel, DOKI-THONON Lisianne, HOARAU Serge (par procuration), LAGOURGUE Michel, FOURNEL Dominique

ARTICLE 1

Approuve l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1.

ARTICLE 2

Approuve les conventions types à passer avec :

- ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPMARN) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR" (Association loi 1901),

- ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION KREOLIDE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LES HORTENSIA (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX" (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE) (Association loi 1901),
- BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD) (Association loi 1901),
- BELLEVUE POUR TOUS (Association loi 1901),
- CAISSE DES ECOLES DE SAINT-DENIS (CDE) (Etablissement public),
- CANEBIE (Association loi 1901),
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (Etablissement public),
- CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIOEDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIOEDUCATIF DE DOMENJOD (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIOEDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA (Association loi 1901),
- CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM) (Association loi 1901),
- CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI) (S.A.R.L),
- CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ) (Association loi 1901),
- CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP) (Association loi 1901),
- CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM) (Association loi 1901),
- COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP) (Association loi 1901),
- CONSTELLATION (Association loi 1901),
- CRECHE LES PERLES A PINPINS (Association loi 1901),
- ECHIQUIER DU NORD (EDN) (Association loi 1901),

- ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE) (Association loi 1901),
- FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP) (Association loi 1901),
- FOOTBALL CLUB MOUFIA (Association loi 1901),
- FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ) (Association loi 1901),
- GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM) (Association loi 1901),
- GUAN DI REUNION (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES GRANDS (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES PETITS (Association loi 1901),
- JEUNESSE SPORTIVE BOIS-DE-NEFLES (JSBN) (Association loi 1901),
- JEUNESSE 2000 (Association loi 1901),
- JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT-FRANCOIS (Association loi 1901),
- LA LANTERNE MAGIQUE (Association loi 1901),
- LA REUNION DES LIVRES (LRDL) (Association loi 1901),
- LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE (Association loi 1901),
- LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS (Association loi 1901),
- LES ELECTROPICALES (Association loi 1901),
- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION (Association loi 1901),
- MISSION LOCALE NORD (MLN) (Association loi 1901),
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) (Association loi 1901),
- PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE) (Association loi 1901),
- PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES) (Association loi 1901),
- RUN ACTION (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ENFANCE (SDE) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR) (Association loi 1901),
- VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS) (Association loi 1901).

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à verser les subventions, conformément aux annexes 1 et 2.

ARTICLE 5

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget principal sous le Chapitre 65 et les Articles 6573 et 6574.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20181215-186011B-DE
 Date de télétransmission : 24/12/2018
 Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

C.C.A.S.

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	6 453 085	Fonctionnement et programmes d'actions
657362	523	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	84 000	CCAS Insertion
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	58 400	Relais Assistantes Maternelles Itinérant (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	55 515	Lieu d'Accueil Parents Enfants (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	2 025 000	Personnel mis à disposition
TOTAL C.C.A.S.				8 676 000	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**CULTUREL**

PAGE 1/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	30KILL	Association loi 1901	3 000	Création d'un nouvel album
6574	33	AMICALE DES REUNIONNAIS D'ORIGINE CHINOISE (AROC)	Association loi 1901	4 000	Organisation des festivités du nouvel an chinois
6574	33	ANGLOFUN	Association loi 1901	1 000	Journée anglaise
6574	33	ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX	Association loi 1901	15 000	Programme d'actions relatif à la première année du conventionnement 2018-2019-2020
6574	33	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	1 800	Fête des pères en musique
6574	33	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	3 000	Atelier conte
6574	33	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	3 000	Tourisme social
6574	33	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	4 000	Musiques traditionnelles
6574	33	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	2 000	Atelier Moring
6574	311	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	3 000	Activités MAO et Vidéo
6574	312	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	1 000	Fait main

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**CULTUREL**

PAGE 2/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET ART DRAMATIQUE LOULOU PITOU	Association loi 1901	5 000	Organisation de spectacles - Participation aux concours et stages
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	8 000	Hip Hop dan' Kartié
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	5 000	Compagnie ARU
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	5 000	Concours Régional et National de Danse
6574	314	ASSOCIATION DES SCENARISTES ET DES METIERS DU CINEMA DE LA REUNION ET DE L'OCEAN INDIEN ASMCROI	Association loi 1901	5 000	Coaching d'acting
6574	33	ASSOCIATION DES ZANATANES	Association loi 1901	2 000	Manifestation culturelle
6574	33	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE (ADM)	Association loi 1901	1 200	Patrimoine, Randonnées
6574	311	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	8 000	Projet Démos
6574	33	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	4 000	Journée de la Femme "Les Femmes de l'Océan Indien"
6574	311	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	3 000	Maloya manièr Fam
6574	311	ASSOCIATION FENOMENN	Association loi 1901	2 000	Zambromix

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**CULTUREL**

PAGE 3/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	1 000	Espace audio
6574	311	ASSOCIATION JEUNESSE DU BAS DE LA RIVIERE (AJBLR)	Association loi 1901	600	Maillage interculturel
6574	311	ASSOCIATION KOUFELA	Association loi 1901	2 000	Mise en scène de la pièce musicale MINIANGLY et de sa diffusion
6574	311	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	30 000	Festival BIG UP 974
6574	321	ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	4 000	Ateliers culturels
6574	33	ASSOCIATION LE CERCLE DES ARTISTES PHOTOGRAPHES DE LA REUNION CAP REUNION	Association loi 1901	5 000	Achat de matériel pour les événementiels communaux
6574	33	ASSOCIATION LILOMOTS	Association loi 1901	5 000	Sur les traces du patrimoine de mon quartier
6574	33	ASSOCIATION LOGISTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE DANS L'OCEAN INDIEN ALDROI	Association loi 1901	1 500	Manifestations culturelles dans des quartiers de Saint-Denis (Camélias, Providence, Montgaillard)
6574	33	ASSOCIATION MAISON QUARTIER DE BASSIN COUDERC	Association loi 1901	2 500	Fête du 20 décembre
6574	33	ASSOCIATION MIARO	Association loi 1901	3 000	Histoires croisées La Réunion-Madagascar depuis 1663 : de la traite des esclaves
6574	312	ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANOUIR (AJADE)	Association loi 1901	3 000	Passeurs d'histoires
6574	33	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	1 000	Visite patrimoine

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

CULTUREL

PAGE 4/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	ASSOCIATION RASINE KAF	Association loi 1901	3 500	Histoire et mémoire des Quartiers Marcadet, Butor, Sainte-Clotilde, Chaudron
6574	33	ASSOCIATION REGIONALE DES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Conférences "Célébration du 170ème Anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage"
6574	311	ASSOCIATION REGIONALE D'EXPANSION MUSICALE (AREM)	Association loi 1901	1 000	Les 40 ans de l'AREM
6574	311	ASSOCIATION REUNION CULTURE ET TOURISME (R&CT)	Association loi 1901	3 000	Réaliser un recueil de Musiques et de Chansons Créoles "SEMAZIK" (Séga, Maloya, Musique)
6574	33	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	6 000	AHIMSA ou la Non-Violence
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	2 200	Tikatsou
6574	311	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	800	La danse dans tous ses états
6574	33	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	3 000	Festival "Au fil de la rivière Saint-Denis"
6574	33	ASSOCIATION VI SOUVIENS	Association loi 1901	600	Et si nou té souviens...
6574	311	ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	1 500	Fanm En Ler : L'Odyssée Culturelle Indienne
6574	311	ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	1 500	Spectacle de fin d'année "Vijai's Prod fait son show"

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**CULTUREL**

PAGE 5/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	312	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	3 000	L'Art et Flexion
6574	33	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 000	Fait main
6574	33	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	1 000	Journée du patrimoine
6574	312	BAND'DECIDEE	Association loi 1901	8 000	Le Margouillat
6574	33	CENTENAIRES COMMÉMORATIFS	Association loi 1901	3 000	Commémorations dionysiennes de la Grande Guerre
6574	313	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	1 200	Ateliers Théâtre
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	2 500	Atelier Musique, Capoeira, renforcement musculaire
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	3 300	Atelier Danse Urbaine, Comédie Musicale, Art du Cirque, Danse sportive
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	3 000	La Fête des Artistes
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 000	Atelier de création artistique et scénique

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

CULTUREL

PAGE 6/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	313	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	290 000	Programmation artistique Théâtre du Grand Marché
65738	30	CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (THEATRE VLADIMIR CANTER)	Etablissement public	10 000	Programmation artistique Théâtre Vladimir Canter
6574	314	CIAO REUNION OU CIAO, L'ASSOCIATION DES ITALIENS A LA REUNION ET DES REUNIONNAIS ITALOPHILES	Association loi 1901	4 000	Festival du film d'époque italien
6574	314	CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	2 500	Les Talents La Kour
6574	314	CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	3 000	Les ateliers de la Fête du Court-Métrage
6574	33	CIRKÉ CRAKÉ	Association loi 1901	3 000	Projet Karébaré
6574	311	COLLECTIF DES HABITANTS DU QUARTIER DE PRIMAT	Association loi 1901	5 000	Atelier d'expression des habitants
6574	33	COMITE MADA	Association loi 1901	500	Mad en jeux : Commémoration et festive du 26 Juin
6574	311	COMPAGNIE ABERASH	Association loi 1901	1 000	Création du spectacle vivant GABRIEL LE
6574	313	COMPAGNIE LEPOK EPIK	Association loi 1901	3 000	Projet d'écriture d'une pièce de théâtre "Description de l'Omme" d'après l'oeuvre de Jacques Rebotier
6574	313	COMPAGNIE SAKIDI	Association loi 1901	5 000	Programme artistique annuelle
6574	311	COMPAGNIE YUN CHANE (CYC)	Association loi 1901	3 000	POC(s) n°4 et n°5

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

CULTUREL

PAGE 7/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	CONSTELLATION	Association loi 1901	7 000	Atelier sérigraphie d'art
6574	312	CONSTELLATION	Association loi 1901	5 000	Emerillon - Quel cirque à la Chaumière !
6574	33	COSMIC GIRL	Association loi 1901	2 650	Développement de propositions artistiques et pédagogiques sur le Coeur Vert Familial
6574	311	DIMYSOUND	Association loi 1901	1 000	Promotion de la musique réunionnaise
6574	33	DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	1 500	Atelier artistiques et culinaire tradition nou't'kiltir la Réunion
6574	33	ECLATS DE L'ILE	Association loi 1901	4 000	Des clowns dans les services pédiatriques du CHU de Saint-Denis
6574	311	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	6 000	Programme d'activités culturelles
6574	311	FAMILLE MAXIME LAOPE	Association loi 1901	3 000	Activités artistiques et culturelles
6574	314	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	8 000	Festival du cinéma chinois de la Réunion
6574	311	FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	Association loi 1901	5 500	Orchestre à l'école
6574	311	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	2 000	Atelier musicale et danse
6574	311	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	5 000	Développement accompagnement et production artistique

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**CULTUREL**

PAGE 8/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	FUZION SEGA MARMAY	Association loi 1901	2 500	Atelier de danses et de spectacles
6574	311	GROUPE ANANIAS	Association loi 1901	1 000	Rest' pa dans ton fénoir
6574	311	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SPORT ET ANIMATION RUN PROFESSION SPORT LOISIRS	Association loi 1901	8 000	Projet DEMOS
6574	33	GUAN DI REUNION	Association loi 1901	60 000	Festivités Guandi
6574	33	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	4 000	Développement des hauts
6574	311	HIL MUSIC FAMILY	Association loi 1901	7 500	Hil joue les jouars
6574	311	HUANG SHAN	Association loi 1901	1 000	Concours de danse
6574	314	KLAXON	Association loi 1901	3 000	Passeports cinématographiques
6574	33	KOZE CONTE	Association loi 1901	7 000	Marmit' Zistoir
6574	314	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	12 000	Festival de cinéma jeune public
6574	314	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	10 000	Ciné Kartié

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**CULTUREL**

PAGE 9/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	321	LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	10 000	Prix Métis des lecteurs de la Ville de Saint-Denis
6574	321	LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	20 000	Prix littéraire du Roman Métis et prix du Roman Métis des lycéens
6574	311	L'ASSOCIATION DES PARENTS D' ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU RUISSEAU BLANC (A.P.E.R.B.)	Association loi 1901	1 000	Découverte de l'Art Scénique
6574	311	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	7 000	Picnic nocturne maloya
6574	33	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	3 000	Bel Dan La Kour
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	1 700	Territoires en image
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	6 000	Saint-François, Le Raidillon des Oiseaux
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	1 500	Résidence d'Artiste : Acte - Temps 2
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	3 000	Développements Culturels dans les Quartiers : Vauban, Camélias, La Providence
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	3 000	KINE LO MO à Saint-François : une rencontre poétique, pédagogique et ludique
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	6 000	La Rivière des Mots - Unité Reydellet

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

CULTUREL

PAGE 10/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	LES CONFLORS	Association loi 1901	4 500	Atelier moringue
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 000	Atelier vacoa et fabrication des instruments traditionnels
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 100	Atelier fabrication de kayamb
6574	311	LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	30 000	Festival des musiques électroniques
6574	33	LES MIROIRS DE L'ART	Association loi 1901	3 000	Mise en lumière des habitants
6574	33	MEDIA REUNION	Association loi 1901	10 000	Bretagn'Art Festival
6574	311	MORPHOSE	Association loi 1901	1 500	Big Shoes
6574	311	MORPHOSE	Association loi 1901	2 000	La révolte des papillons
6574	33	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	4 000	Comprendre les mécanismes de la lecture, améliorer l'écriture du créole, lutter contre l'illettrisme
6574	33	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	4 000	Centre de ressource et de promotion de la langue et du texte créole réunionnais
6574	33	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD (OTI NORD)	Association loi 1901	3 000	Visites patrimoniales guidées de l'Ancien Hôtel de Ville

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

CULTUREL

PAGE 11/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ORCHESTRE REUNIONNAIS D'HARMONIE (OREHA)	Association loi 1901	3 000	Segarun
6574	312	PRAXITELE	Association loi 1901	1 500	Exposition Géopsyché
6574	311	QU'AVEZ VOUS FAIT DE MA BONTE ?	Association loi 1901	3 000	La pluie pleure
6574	33	RANT DANN ROND	Association loi 1901	3 000	Voyage découverte aux familles en difficultés
6574	33	RANT DANN ROND	Association loi 1901	3 000	Transmission du folklore réunionnais
6574	314	REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	S.A.R.L	8 000	Postproduction son, sous titrage et diffusion du Long Métrage "Max Paradise" de Dkpit K Dick
6574	311	REVATHI DANCE ACADEMY	Association loi 1901	2 500	Atelier de danse indienne kollywood
6574	33	REZONANS KREOL DE LA MONTAGNE (EX "TI SOURS I KOUL LONTAN" ARTS ET PATRIMOINE)	Association loi 1901	2 000	Découverte objets longtemps
6574	312	REZONANS KREOL DE LA MONTAGNE (EX "TI SOURS I KOUL LONTAN" ARTS ET PATRIMOINE)	Association loi 1901	2 000	Atelier de Vacoa
6574	311	SOUNDARAVALLI'S DANCERS	Association loi 1901	1 000	Réalisation des costumes de danse et des accessoires
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	7 000	Marmit'Zistoir
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	2 000	Animation littéraire démay lo kèr

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

CULTUREL

PAGE 12/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	7 000	Semaine de la laïcité
6574	312	ZARGANO LA CULTURE AUX ENFANTS	Association loi 1901	6 000	Education à l'image et au cinéma aux Affouches et Bas de la Rivière
6574	311	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	3 000	Résidence de création spectacle jeunesse "In zong in doi"
6574	311	ZENERASYON NOU LEY LA	Association loi 1901	5 000	Atelier artistique et loisirs
6574	311	ZENERASYON NOU LEY LA	Association loi 1901	3 000	Atelier maloya percussion
TOTAL CULTUREL				885 650	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 1/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	2 000	Journée d'échange et de partage avec le quartier
6574	025	ACTION CHALLENGE VERT REUNION ACVR	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	9 000	Gala International de Muay Thaï
6574	025	ANGLOFUN	Association loi 1901	500	Circuit Anglais
6574	025	ANGLOFUN	Association loi 1901	300	Tchat-anglais
6574	025	ANIM'A ZOT	Association loi 1901	1 000	Animations de quartier et actions
6574	025	ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPMARN)	Association loi 1901	1 000	Journée d'animation avec les associations du quartier d'Ilet Quinquina
6574	025	ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPMARN)	Association loi 1901	48 000	Lutte pour la protection de l'environnement et du milieu aquatique (fonctionnement et actions)
6574	025	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	2 000	Atelier multimédia

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 2/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION ART ET MUSIQUE	Association loi 1901	7 000	Valorisation des actions sociales, culturelles, environnementales, lutte contre l'exclusion et la discrimination
6574	025	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	19 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION COEUR DES ILES	Association loi 1901	1 400	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION COLLECTIF MOUFIA/BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Action TIC Multimedia pour tous Education Populaire
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE PRIMAT (ACESP)	Association loi 1901	2 700	Animation socioculturelle
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	2 000	Vacances en famille
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	10 000	Animation sociale
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	2 000	Noël des enfants sur le secteur de Sainte-Clotilde
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER DE MONTGAILLARD	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	1 500	Relais du Marronnage
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	13 000	Programme d'actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 3/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	2 300	Bat'karé
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ROLAND GARROS	Association loi 1901	2 800	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER SOURCE TOUJOURS (AQST)	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE DE LA REUNION (ADPC REUNION)	Association loi 1901	13 000	Développer la formation aux gestes qui sauvent
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	1 000	Sport Pour Tous (Tournois de basket, de foot, de pétanque...)
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES DE JACQUES COEUR (A2JC)	Association loi 1901	2 400	Fonctionnement / Programme d'action d'éducation populaire
6574	025	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	800	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES RETRAITES INTERIEURE DE LA REUNION (ARIR)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE (ADM)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 4/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION ECOUTER INFORMER AIDER DE LA REUNION (AEIAR) (EX ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOUTER INFORMER AIDER (ADEIA))	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT SPORT ET CULTURE DE LA MONTAGNE (ESC)	Association loi 1901	800	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FE BOUGE LA MONTAGNE	Association loi 1901	1 400	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	5 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	2 500	Echange de partage et de savoir-faire
6574	025	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	4 000	Animation socioéducative et culturelle
6574	025	ASSOCIATION INTERGENERATION DE CHATEAU MORANGE (AICM)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNES MONTAGN'ART	Association loi 1901	900	Programmes d'actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE COMORIENS OCEAN INDIEN	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 5/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE DU BAS DE LA RIVIERE (AJBLR)	Association loi 1901	500	Dynamique dan'la kour Bas de La Rivière
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE MERENCIENNE	Association loi 1901	3 000	Programmes d'actions Animations de quartier
6574	025	ASSOCIATION LES PETITES MAINS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN	Association loi 1901	800	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MAISON QUARTIER DE BASSIN COUDERC	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE SAINT BERNARD	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHAMP FLEURI	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER TOUCOULEUR	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 6/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION REUNIONNAISE DE COOPERATION HUMANITAIRE EDUCATIVE ET SOCIALE - OCEAN INDIEN (ARCHES-OI)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ROCHE ECRITE ARTS ET PATRIMOINE	Association loi 1901	1 000	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION SAINT-DENIS LE LA	Association loi 1901	2 000	Animations diverses
6574	025	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	400	Les ados : "Graines de nou, graines d'espoir"
6574	025	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	600	Repar à li kafé
6574	025	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASC SLB974)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE DIONYSIENNE.ASFD	Association loi 1901	1 500	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION SOURCE SOCIALE SOLIDARITE	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE JAMBLON II	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE LOISIRS VYE SID	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 7/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Initiation Plaisir Vélo
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 000	Actions éco-citoyennes
6574	025	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	19 000	Renforcement du lien intergénérationnel à travers des projets sportifs et éducatifs
6574	025	ASSOCIATION VI SOUVIENS	Association loi 1901	400	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ZANBOS - KAYANM FM	Association loi 1901	7 000	Programme d'activités
6574	025	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	14 000	Fonctionnement et actions
6574	025	BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	4 000	Programme d'actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 8/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	BOUGE AVEC SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	BRAS-MAHO ASSOCIATION	Association loi 1901	1 500	Animation de quartier
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	75 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	75 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	12 000	Programme d'activités d'Éducation Populaire
6574	025	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	4 000	Les manifestations diverses
6574	025	CHAUDRON BIKE FAMILY	Association loi 1901	1 500	Roulage
6574	025	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	4 500	Rencontres-échanges interclubs
6574	025	COLIBRI	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	COSMIC GIRL	Association loi 1901	3 000	Programme d'actions
6574	025	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	800	Action FAM DOBOUT

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 9/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	EKOPRATIK	Association loi 1901	1 500	Développement des Réparalis Kafés à Saint-Denis
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	1 000	Promotion de la vie associative
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	1 600	Fonctionnement
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	13 000	Activités éducatives et pédagogiques
6574	025	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	610 000	Programme d'actions d'éducation populaire dans les quartiers
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	FUZION SEGA MARMAY	Association loi 1901	1 900	Programme d'actions
6574	025	GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT DE SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	1 500	Programme d'actions
6574	025	HOPE	Association loi 1901	800	Programme d'actions
6574	025	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	6 000	Fonctionnement et actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 10/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	KAF'EIR	Association loi 1901	1 000	Partage socio-culturel
6574	025	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	1 200	Programme d'activités
6574	025	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	2 000	Dynamiser le quartier du Centre Ville (Place du Pôle Océan)
6574	025	LANTANT LE GADIAM-RADIO KONTAK	Association loi 1901	7 000	Animation des quartiers, activités culturelles et socioculturelles
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	6 000	Projet Animation Loisirs
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	34 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LES MIROIRS DE L'ART	Association loi 1901	800	Promouvoir photographiquement les projets festifs du quartier de Bois De Nêfles
6574	025	LES POINSETTIAS DE BOURBON	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	1 000	Pratique du football - Rencontres
6574	025	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 000	Mise en place Jardin Partagé
6574	025	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 11/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Temps de ressourcements et vacances pour les familles
6574	025	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	1 500	Arbre de Noël
6574	025	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	1 000	Soutien aux bénévoles dans l'accueil des enfants en attente de parler
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	2 000	Atelier Education Populaire
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 000	Atelier sport et bien-être parents/enfants
6574	025	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 000	Atelier du Mercredi
6574	025	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	1 800	Fonctionnement et actions
6574	025	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement (Maison de Vie)
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	50 000	Espace Public Numérique du Chaudron
6574	025	SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR (SMLH) - SECTION DE LA REUNION - COMITE NORD ET EST	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	SUPER	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**EDUCATION POPULAIRE**

PAGE 12/12

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	T.I.C.A.N.E.T. TRAVAILLER A DES INITIATIVES COLLECTIVES PAR DES ACTIVITES NOUVELLES ET ECONOMIQUES SUR LES TERRITOIRES	Association loi 1901	8 000	Brikotek Kartié
6574	025	TOASTMASTERS "OZE KOZE"	Association loi 1901	1 000	Ateliers de prise de parole en public - méthode toastmasters
6574	025	TOKY OCEAN INDIEN (TOI)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	UNIR OCEAN INDIEN (EX AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR)	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement et actions
TOTAL EDUCATION POPULAIRE				1 269 100	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

HANDICAP/INTEGRATION

PAGE 1/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	521	APEDYS REUNION	Association loi 1901	3 000	Journée Nationale des DYS à la Réunion
6574	523	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	1 000	Repas pour les sans abris
6574	523	ASSOCIATION DES ZANATANES	Association loi 1901	1 000	Aide aux personnes âgées et porteuses de handicap
6574	523	ASSOCIATION FRANCO MAURICIENNE	Association loi 1901	500	Repas de partage aux sans-abris, personnes isolées et personnes handicapées de la Ville de Saint-Denis
6574	63	ASSOCIATION MAISON DES PARENTS DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 940	Fonctionnement de la Maison des Parents
6574	523	ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVPR)	Association loi 1901	1 400	Préparation des Journées Nationales de Prison
6574	524	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	4 365	Programme d'animations (social)
6574	63	ASSOCIATION ROCHE ECRITE ARTS ET PATRIMOINE	Association loi 1901	800	Distribution de couettes et de pulls
6574	63	ASSOCIATION SOLIDARITE BOIS DE NEFLES SAINTE-CLOTILDE (ASBN)	Association loi 1901	2 500	Aide alimentaire
6574	521	ASSOCIATION VALENTIN HAUY AU SERVICE DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS, COMITE DE LA REUNION	Association loi 1901	1 450	Programme d'activités
6574	523	COEUR SOCIAL 974	Association loi 1901	1 500	Aide aux personnes âgées et la population de Primat/Chaudron

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

HANDICAP/INTEGRATION

PAGE 2/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	63	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	2 500	Projet de distribution de colis alimentaire
6574	523	MON ENDOMETRIOSE MA SOUFFRANCE	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	523	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Journée Mondiale du Refus de la Misère
6574	523	RANT DANN ROND	Association loi 1901	1 200	Atelier sport et bien-être parents/enfants/handicapés
6574	521	REUNION AVENTURES JOELETTES	Association loi 1901	6 000	Améliorer l'insertion des personnes à mobilité réduite
6574	520	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	4 000	Prévention des habitants de Saint-Denis
6574	523	SAOME (SANTE ADDICTIONS OUTRE-MER)	Association loi 1901	2 000	Addictions : permanences en quartier prioritaire
6574	523	SWADES	Association loi 1901	970	Plan Quartier
6574	523	SWADES	Association loi 1901	1 450	Ateliers Handidanse
6574	523	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION (UDAF)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement Cyberbase
TOTAL HANDICAP/INTEGRATION				41 575	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

INSERTION

PAGE 1/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	14 000	Accompagnement du public en difficulté
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	94 340	Multisites Bas de la Rivière
6574	523	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	2 000	Cofinancement Emplois Aidés
6574	523	ASSOCIATION JEUNESSE COMORIENS OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 500	Accompagnement gestion administrative
6574	523	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	5 000	Accompagnement des actions d'insertion
6574	523	ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	Association loi 1901	4 500	Insertion des personnes en difficulté par l'activité
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	80 000	VELOCE
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	255 000	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Nord (PLIE Nord)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	123 727	Jardin de Cocagne
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	85 051	ACI Multi sites Quinquina / Domenjod
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	130 000	Continuité aménagement des jardins familiaux - Chaudron
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	110 000	Serres pédagogiques

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

INSERTION

PAGE 2/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	170 000	Pôle agrobio de Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	40 000	Entretien de la Zone de Loisirs à Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	80 000	Ressourcerie Pôle Numérique
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	27 500	Switch Numérik Camélias
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	8 000	Switch Numérik Bas de La Rivière
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE)	Association loi 1901	2 000	Organisation Semaine du microcrédit
6574	523	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION ET LA MOBILITE (ARIM)	Association loi 1901	3 000	"allon bougé"
6574	523	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	2 500	Emploi permanent
6574	523	CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	28 295	Accompagnement insertion socio-professionnelle Ville

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**INSERTION**

PAGE 3/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	402 000	Plan Environnement
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	149 546	Accompagnement, Coordination, Parcours Emploi Compétences Lutte Anti Vectorielle (PEC LAV)
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	394 000	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	3 400	Accompagnement des actions d'insertion
6574	523	KLAXON	Association loi 1901	4 000	Accompagnement gestion administrative
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	28 000	Fonds d'Aides aux Jeunes
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	400 000	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	110 342	Chantier d'insertion "Miel en l'Air"
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	175 000	Jardins Familiaux Chaudron - Gestion permanente
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	7 000	Insertion par le sport
6574	523	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	7 000	Accompagnement gestion administrative

TOTAL INSERTION	2 948 701
------------------------	------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

LOGEMENT SOCIAL

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	70	ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	70 000	Amélioration légère de l'habitat réaménageable en chantier d'insertion
TOTAL LOGEMENT SOCIAL				70 000	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

PETITE ENFANCE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	50 400	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES CHERUBINS	Association loi 1901	20 160	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	131 040	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	10 080	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	40 320	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CANEBIE	Association loi 1901	37 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CANEBIE II	Association loi 1901	16 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	100 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	80 640	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	100 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	LES BABIES	Association loi 1901	8 400	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
TOTAL PETITE ENFANCE				748 440	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**POLITIQUE DE LA VILLE**

PAGE 1/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	20 000	Aide à la dynamisation du tissu associatif
6574	520	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	3 000	Animation du forum d'expression de Sainte-Clotilde
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	12 000	Economie solidaire pour notre savoir-faire
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	1 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	3 000	Netoy Nout Kartié Spécial Chaumière
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	2 000	Fé Bougé Brûlé
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	6 000	Question de parents
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	5 200	Fonds de Participation des Habitants Camélias
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	6 000	Action de lutte contre l'illettrisme, accompagnement à la parentalité et échanges de savoirs
6574	520	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	2 000	Education à la santé par le biais du sport
6574	520	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	2 000	Santé alimentation
6574	520	ASSOCIATION LOISIRS DIONYSIEN (ALD)	Association loi 1901	9 000	Lien accueil Parents Enfants

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**POLITIQUE DE LA VILLE**

PAGE 2/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ASSOCIATION POUR JOUER, APPRENDRE, DECOUVRIR ET S'EPANOUIR (AJADE)	Association loi 1901	9 000	Solidarité en Action et Valorisation par les Activités (SAVA)
6574	520	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES KARTIERS POPULAIRES.L'ADKP	Association loi 1901	3 000	Promouvoir les pratiques manuelles et artisanales
6574	520	ASSOCIATION RASINE KAF	Association loi 1901	2 800	Célébration du 10 mai, journée de Mémoire et de Réflexion sur la Traite, l'Esclavage et leurs Abolitions
6574	520	ASSOCIATION RASINE KAF	Association loi 1901	12 000	Des camps à la ville évolution des quartiers longs du grand chemin
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	4 500	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	11 000	Animation sociale locale et interculturelle dans le cadre du PRUNEL
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	6 750	Accompagnement social local et interculturel sur le quartier du Bas de La Rivière
6574	520	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	700	Aide aux devoirs du CP au CM2
6574	520	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	2 000	Citoyens de ma République
6574	520	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	1 500	Femmes ambassadrices des valeurs éco-citoyennes
6574	520	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	1 000	Vivre ensemble c'est mieux

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

POLITIQUE DE LA VILLE

PAGE 3/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	AUTEUIL OCEAN INDIEN (AOI)	Association loi 1901	7 500	Maison des Familles
6574	520	BOUGE AVEC SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	3 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	BRAS-MAHO ASSOCIATION	Association loi 1901	2 000	Atelier découverte couture et création
6574	520	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	20 000	Vivre ensemble à Domenjod (Ateliers de Socialisation par la Langue)
6574	520	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 500	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	1 500	Activité Escrime pendant les vacances
6574	520	COSMIC GIRL	Association loi 1901	5 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	COSMIC GIRL	Association loi 1901	3 500	Développement de propositions artistiques et pédagogiques sur le Coeur Vert Familial
6574	520	COSMIC GIRL	Association loi 1901	4 500	Proposition artistiques sur le quartier
6574	520	CULTURE & PROGRES	Association loi 1901	4 000	Dynamique et mobilisation des habitants du quartier La Source
6574	520	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	8 000	Léproserie lieu de mémoire
6574	520	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	25 000	Lev la Tet
6574	520	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	8 000	Fonds de Participation des Habitants (CUCS)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

POLITIQUE DE LA VILLE

PAGE 4/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	5 000	Développement sportif
6574	520	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	5 000	Développement des hauts
6574	520	LANTANT LE GADIAM-RADIO KONTAK	Association loi 1901	9 000	Caravane citoyenne
6574	520	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	3 500	Potager des Eglantines
6574	520	LEKOL SOURS' MORINGER (LSM)	Association loi 1901	2 000	Animation Moringue
6574	520	LOISIRS EVASION MASCAREIGNES (LEM)	Association loi 1901	5 000	Projet multi-activités
6574	520	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	SAINT-DENIS ECOLE DE PETANQUE ASSOCIATION	Association loi 1901	2 000	Activité pétanque durant les vacances et hors scolaire pour l'encadrement socio éducatif des jeunes
6574	520	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	2 500	Animation Prévention
6574	520	SUPER	Association loi 1901	5 500	La Bretagne un quartier productif

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**POLITIQUE DE LA VILLE**

PAGE 5/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	T.I.C.A.N.E.T. TRAVAILLER A DES INITIATIVES COLLECTIVES PAR DES ACTIVITES NOUVELLES ET ECONOMIQUES SUR LES TERRITOIRES	Association loi 1901	8 000	Projet de développement social, culturel et économique
6574	520	T.I.C.A.N.E.T. TRAVAILLER A DES INITIATIVES COLLECTIVES PAR DES ACTIVITES NOUVELLES ET ECONOMIQUES SUR LES TERRITOIRES	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	15 000	Accompagnement individuel des publics jeunes et adultes vers l'insertion socio professionnelle
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	11 000	Développement du quartier vers des pratiques citoyennes par le biais de l'Education Populaire
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	11 000	Redynamisation du quartier par la création du lien social
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	15 000	Dynamisation du quartier par des activités favorables pour le bon vivre ensemble
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	19 000	Animation globale du territoire en faveur de la population par la redynamisation du tissu associatif local au Moufia
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	7 500	Accompagnement social des familles et des individus vers plus d'autonomie - Source-Bellepierre
TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE				352 950	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

PREVENTION

PAGE 1/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	250 000	Prévention et médiation nocturne
6574	522	ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	5 600	Intervention auprès de la population
6574	522	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	5 000	Médiateur en milieu éducatif et scolaire
6574	522	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	4 162	Groupe de paroles auprès des femmes victimes de violences
6574	522	ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE 974 (ANPAA 974)	Association loi 1901	8 000	Programme de Prévention des Addictions
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	3 800	Relais de prévention
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	6 200	Accueil du public dionysien et soutien à l'action
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'AIDE JURIDIQUE AUX FAMILLES ET AUX VICTIMES (ARAJUFA)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	595 769	Fonctionnement (Prévention)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

PREVENTION

PAGE 2/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	COLLECTIF POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES (CEVIF)	Association loi 1901	14 000	Prévention de lutte contre le sexisme et contre toutes les formes de violences en milieu scolaire
6574	522	COLLECTIF POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES (CEVIF)	Association loi 1901	3 000	Prévention de lutte contre le sexisme et contre toutes les formes de violences en milieu ordinaire
6574	522	DAGARD BOXING CLUB	Association loi 1901	5 000	Intervention en milieu carcéral
6574	522	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	2 000	Programmation d'activités dans les prisons (Domenjod et le Port)
6574	522	ORDRE DES AVOCATS	Ordre professionnel	6 000	Permanences gratuites
6574	522	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	1 450	Accompagnement des familles - espace d'accueil pour les visites au parloir du Centre Pénitencier de Domenjod
6574	522	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	2 500	Prévention de la radicalisation
6574	522	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	100 000	Accompagnement social de proximité
6574	114	RESEAU VIF : UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES A LA REUNION DANS LE CADRE D'UN PARCOURS INTEGRE	Association loi 1901	4 900	Prise en charge globale des violences intrafamiliales dans le cadre d'un parcours intégré
TOTAL PREVENTION				1 027 381	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)**

PAGE 1/8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ANGLOFUN	Association loi 1901	300	Kid's Club
6574	421	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	10 000	Dispositif Enfance
6574	421	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	9 500	ACM Enfants Handicapés et valides
6574	421	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	3 500	Camp de vacances pour les enfants du quartier
6574	421	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	7 000	Activités Vacances Pédagogiques
6574	421	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	12 350	Accueil Collectifs des Mineurs
6574	64	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE PHILIPPE VINSON	Association loi 1901	2 500	Activité périscolaire
6574	421	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	4 000	Activités vacances pour les enfants du quartier
6574	421	ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	2 800	Dispositif enfance
6574	421	ASSOCIATION JEUNESSE DU BAS DE LA RIVIERE (AJBLR)	Association loi 1901	500	Les mercredis de la discussion
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	5 000	Concours sciences et patrimoine
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	7 000	Dispositifs vacances Challenge Technique
6574	421	ASSOCIATION LOISIRS DIONYSIEN (ALD)	Association loi 1901	5 000	Projets Loisirs
6574	64	ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN	Association loi 1901	2 000	Garderie

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 2/8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	4 500	Séjours Familles
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	4 000	Accueil des jeunes en classe de découverte (Volet jeunesse)
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	6 000	Croq'vacances Vive les vacances dans les hauts
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	5 000	Vacances Juillet et Août
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	2 000	Vacances Toussaint
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	113 721	Accueils extra scolaires : vacances
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	102 000	Accueils périscolaires
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	140 000	Accueils extra scolaires : mercredis
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	5 000	Semaine Internationale du Yoga
6574	421	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE (PTI COLIBRI)	Association loi 1901	600	C'est les vacances! Pti colibri met le paquet... (pochoirs et vélos)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)**

PAGE 3/8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	17 100	ACM - ST Bernard
6574	421	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	7 000	Action camping
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	57 860	Accueil périscolaire
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	132 335	Accueil collectif des mineurs
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	66 933	Mercredi Jeunesse
6574	64	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	21 375	Garderie périscolaire
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	17 527	Accueil Collectif Mineurs
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	6 422	Camp d'adolescents
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	8 550	Mercredi Jeunesse
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	25 000	Fonctionnement du Centre
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	6 500	Classes Extérieures
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	15 917	ACM Primaire Janvier
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	7 500	Classe de Mer
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	26 832	ACM Ados Janvier

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)**

PAGE 4/8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	7 600	Accueil Collectif Mineurs - Janvier
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	20 000	Garderie Ecole Bringeliers
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	5 000	Garderie Piton Bois de Nèfles
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	15 000	Camps d'adolescents
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	14 250	Garderie Case des Bancouliers (jeunesse)
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	9 000	ACM Camps Ados Séjours Vacances
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	16 630	Mercredi Jeunesse
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	9 500	Accueil Collectif Mineurs Primaire
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	8 000	Activités périscolaires et extrascolaires - Maternelle Le Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	10 000	Activités périscolaires et extrascolaires - Maternelle La Source
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	3 000	Activités périscolaires et extrascolaires - Élémentaire Le Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	25 500	Activités périscolaires et extrascolaires - Élémentaire de Gabriel MACE
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	15 000	Accueil Ados - Élémentaire Gabriel Macé

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 5/8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	35 000	Aide en Fonctionnement (scolaire) - Transports pour les rencontres USEP
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	7 600	Centre de loisirs à l'Ecole Léon Diere
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	7 600	Centre de loisirs à l'Ecole Ancien Théâtre
6574	421	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	19 000	Tournois inter-écoles
6574	421	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	87 305	Activités en temps scolaire
6574	421	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	53 200	Activités Pauses Méridiennes ou Récréatives et Educatives
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	6 000	Petites vacances (Mars, Mai, Octobre)
6574	64	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	30 000	Garderie Ecoles Saint-Bernard /Affouches
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	6 029	ALSH Grandes Vacances (ADOS) PEG
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	25 500	Poste Gestionnaire
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	30 000	ALSH Extrascolaire Mercredi
6574	421	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	275 000	Actions éducatives en faveur de la jeunesse (Parentalité, ACM, CAPJ)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 6/8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	9 000	Accueil de loisirs
6574	421	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	3 000	Atelier d'Animation
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	45 629	L'enfant au coeur du système éducatif (3ans/6ans)
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	31 000	Accompagnement dans le plan de redressement
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	38 886	L'enfant au coeur du système éducatif (+6ans/17ans)
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	1 413	Espace jeunesse CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	2 733	Mercredi Jeunesse Primaire CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	67 758	Accompagnement dans le plan de redressement
6574	423	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	26 481	ACM Ados CEJ
6574	64	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	12 222	Garderies Maternelles CEJ (Volet garderie)
6574	64	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	8 730	Garderies Primaires CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	8 439	Mercredi Jeunesse Maternel CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	14 084	ACM Vacances Primaires CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	15 423	ACM Vacances Maternels CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	11 756	Fonctionnement (PEG)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 7/8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	50 000	Fonctionnement
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	40 000	Projections Scolaires
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	7 000	Ateliers vacances Education à l'image BPV
6574	421	L'ASSOCIATION DES PARENTS D' ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU RUISSEAU BLANC (A.P.E.R.B.)	Association loi 1901	760	Action pédagogique en cours d'année
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	54 292	Accueil Périscolaire/Mercredi
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	29 925	Accueil Collectif des Mineurs Philibert Commerson
6574	421	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	20 400	Vacances
6574	421	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	69 840	ACM Mat Prim Ados St François
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	2 500	Vacances Juillet/Août
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	700	Vacances Mars
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	700	Vacances Octobre
6574	421	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	1 000	Vacances Janvier

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 8/8

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	276 450	ACM maternelle et primaire CEJ
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	85 263	Mercredi jeunesse maternelle et primaire CEJ
6574	64	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	149 283	Garderie maternelle et primaire CEJ
6574	421	SCIENCES REUNION - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	Association loi 1901	7 400	Vacances le goût des sciences
6574	421	VIVANCIA OCEAN INDIEN	Association loi 1901	22 900	Accompagnement Des Jeunes Engagés Volontaires - Service Civique
TOTAL PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)				2 726 803	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

SCOLAIRE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	3 068 050	Emploi
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	612 000	Plan Anglais/Institut Municipal des Langues
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	228 000	Personnel mis à disposition
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	107 250	Programme de Réussite Educative (PRE)
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	224 700	Service civique
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	780 000	Aide au fonctionnement
TOTAL SCOLAIRE				5 020 000	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SENIORS**

PAGE 1/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE POUR LES SENIORS (ACSS)	Association loi 1901	950	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	500	Journée des aînés
6574	61	ASSOCIATION DE LOISIRS 'LES JOYEUX COMPAGNONS' DE SAINT-BERNARD - MONTAGNE	Association loi 1901	4 750	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS DE GRAND CANAL	Association loi 1901	5 225	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION ST-DENIS	Association loi 1901	3 325	Programme d'actions
6574	61	ASSOCIATION JOIE ET GALETTE DE LA SOURCE	Association loi 1901	5 320	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA FARANDOLE	Association loi 1901	5 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA JAVA BLEUE	Association loi 1901	3 040	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	3 325	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES CAMELIAS	Association loi 1901	3 420	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION MOUFIA I - LES FLAMBOYANTS	Association loi 1901	3 515	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION PETITES FLEURS FANEES	Association loi 1901	3 040	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SENIORS**

PAGE 2/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION PRINTEMPS DES AINES	Association loi 1901	3 040	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB 3EME AGE LES PLUIES D'OR	Association loi 1901	4 275	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3EME AGE "ESPOIR"	Association loi 1901	3 800	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3ÈME AGE "LES GOYAVIERS"	Association loi 1901	3 325	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'AMITIE	Association loi 1901	3 040	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'ESPERANCE	Association loi 1901	2 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE LOISIRS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	4 275	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	5 225	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE TROISIEME AGE " LES CHRYSANTHEMES "	Association loi 1901	3 325	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES CAPUCINES	Association loi 1901	5 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES MIMOSAS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	3 705	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DU 3EME AGE MOUFIA II	Association loi 1901	4 180	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SENIORS**

PAGE 3/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB EMERAUDES	Association loi 1901	2 945	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB HELIOTROPE	Association loi 1901	3 895	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA BELLE VIE	Association loi 1901	3 800	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA COLOMBE	Association loi 1901	3 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA VANILLE	Association loi 1901	3 895	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LE SOURIRE	Association loi 1901	4 750	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES BOUGAINVILLIERS	Association loi 1901	3 230	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES CHARMILLES	Association loi 1901	5 225	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES DAHLIAS	Association loi 1901	4 465	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES LAURIERS	Association loi 1901	3 895	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LOUIS JOUVET	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB PAMPLEMOUSSE	Association loi 1901	6 840	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SENIORS**

PAGE 4/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB SENIORS DE L'ILET QUINQUINA	Association loi 1901	2 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	FLEUR DE LOTUS	Association loi 1901	2 660	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	2 850	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LA FLEUR YLANG YLANG	Association loi 1901	3 400	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LES BEGONIAS	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ORGANISATION REUNIONNAISE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX PERSONNES AGEES (ORIAPA)	Association loi 1901	4 750	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	SOS GRAMOUNES ISOLES	Association loi 1901	1 900	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
TOTAL SENIORS				157 600	

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

SPORTS

PAGE 1/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	AMF ASSOCIATION MULTISPORTS DE ST FRANCOIS	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ARCHERS DE SAINT-DENIS (ASD)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION ANIM SERVICES	Association loi 1901	5 000	Tour de l'Île Cycliste
6574	40	ASSOCIATION AZOT'YZONE TRIAL	Association loi 1901	1 000	Organisation Trial Urbain de Saint-Denis
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	37 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	33 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	5 000	Master International Pelote Basque

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SPORTS**

PAGE 2/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION (ACPR)	Association loi 1901	12 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	2 000	Trail de Sainte-Clotilde
6574	40	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DES VETERANS ATHLETISME DIONYSIEN (AVAD)	Association loi 1901	1 000	Organisation Ronde de Bellevue
6574	40	ASSOCIATION DIONYSIENNE DE JIU JITSU BRESILIEU (ADJJB)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION SPORTIVE CANINE (ADESC)	Association loi 1901	1 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	ASSOCIATION DOJO DIONYSIEN	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT SPORT ET CULTURE DE LA MONTAGNE (ESC)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT SPORT ET CULTURE DE LA MONTAGNE (ESC)	Association loi 1901	1 000	Organisation Raid Tuit Tuit
6574	40	ASSOCIATION FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE (AFFD)	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SPORTS**

PAGE 3/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION HANDBALL CLUB EST DIONYSIEN (HBCED)	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT CLUB SAINT-DENIS	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION JUDO CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	2 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION PYTHAGORE LA SOURS. A-P-S	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	120 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASCSLB974)	Association loi 1901	1 000	Trail du Pic Adam
6574	40	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	12 500	Aide à la participation au championnat sport collectif

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SPORTS**

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	58 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation au championnat sport collectif (basket)
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTGAILLARD ASCM (EX ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM))	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE RANDO CAMELIAS	Association loi 1901	1 000	Organisation du Camélias Raid
6574	40	ASSOCIATION TENNIS BALLON DU MOUFIA OMNISPORT	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION TENNIS CLUB DU NORD (ATCN)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 000	Organisation 10 kms nocturne de Saint-Denis
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	35 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	BOXING CLUB DU CENTRE VILLE	Association loi 1901	1 000	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	BOXING CLUB TAMARINS 974	Association loi 1901	12 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SPORTS**

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	BULL'S CHAUDRON	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 000	Les 10 km de Domenjod
6574	40	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	1 000	Foulées du 20 Décembre
6574	40	CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON (CAC)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON (CAC)	Association loi 1901	1 000	Trail du Chaudron
6574	40	CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	25 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	CLUB ROLAND GEORGET SPORTS HANDICAP (CRGSH)	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sports individuels
6574	40	CLUB SPORTIF PAUL JOUGLA (CSPJ)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS ATHLETISME (CSSDA)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

SPORTS

PAGE 6/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	DAGARD BOXING CLUB	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	DIONY-BULLES	Association loi 1901	4 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	DON ALI LA MAIN	Association loi 1901	1 500	Aide au fonctionnement de l'activité
6574	40	ECOLE DE FOOT DE ST-FRANCOIS	Association loi 1901	14 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ECOLE DE SPORT SILAT ESCRIMA.E.S.S.E.	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ECOLE REUNIONNAISE DE BUDO	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ESCRIME DE JOINVILLE	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ESPACE HANDICAP DIONYSIEN (EHD)	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	FEDERATION FRANCAISE DE NATATION COMITE DE LA REUNION	Association loi 1901	4 000	Organisation du Meeting International de Natation
6574	40	FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	25 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

SPORTS

PAGE 7/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	3 100	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	2 500	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	22 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	HERITAGE ET PASSIONS DES Ô	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	INSERTION TEAM CLUB DU BRULE	Association loi 1901	800	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE MONTAGNARDE (JSM)	Association loi 1901	7 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	20 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINTE-CLOTILDE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JOINVILLE HAND	Association loi 1901	16 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

SPORTS

PAGE 8/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	KIM DAO	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	LASOURS HANDBALL	Association loi 1901	20 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	MANATHAN KRAV MAGA	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	MARGOT RUN	Association loi 1901	1 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	MOUFIA AQUATIK	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	NOBLE ART DU CHAUDRON	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	170 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	PERFECT GYM BOXING DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SPORTS**

PAGE 9/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	PRIMAT CLUB LES PHOENIX	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	6 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	1 000	Trail du Colorado
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	1 000	Course du Piton Patates
6574	40	RANDONNEURS DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	7 000	Organisation de la Boucle de la Roche Écrite et du Grand Trail Dionysien
6574	40	REUNION DEMAIN	Association loi 1901	1 000	Organisation Trail Urbain
6574	40	ROLLER SPORTS DIONYSIEN (EX ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN)	Association loi 1901	3 000	Aide pour la participation aux compétitions officielles
6574	40	RUGBY CLUB SAINT-BERNARD LA MONTAGNE (RCSBLM)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SAINT DENIS FAV'SPORT	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	45 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	SAINT DENIS RUN ROLLER	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018

SPORTS

PAGE 10/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	100 000	Aide à la participation championnat elite sports collectifs
6574	40	SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	33 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	14 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SPORT DEVELOPPEMENT DU NORD SDN	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SPORTING CLUB CHAUDRON RUGBY (SCCR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	12 500	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	TAÏ DO CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	1 500	Aide au financement de l'activité
6574	40	TEAM TRAIL TITILE	Association loi 1901	1 000	Trail de Petite Ile
6574	40	TEAM TRAIL TITILE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI (TCMCF)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	UNION PUGILISTIQUE DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	10 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**SPORTS**

PAGE 11/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	VELO CLUB DE SAINT-DENIS (VCSD)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	20 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	WAX	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	XV DIONYSIEN (XVD)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

TOTAL SPORTS	1 228 900
---------------------	------------------

TOTAL ATTRIBUE EN SEANCE DU CM DU 15/12/2018	25 153 100
---	-------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**

PAGE 1/6

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 15/12/2018
ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	259 000
ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPARN)	Association loi 1901	49 000
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	94 340
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	37 000
ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	38 000
ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	47 000
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	44 500
ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	34 512
ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	35 000
ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	50 400

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**

PAGE 2/6

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 15/12/2018
ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	131 040
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	783 778
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	24 500
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	210 000
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	115 500
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	40 320
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	355 721
ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	120 000
ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	70 000
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	58 000
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	257 128

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**

PAGE 3/6

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 15/12/2018
BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	35 500
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	67 874
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	5 020 000
CANEBIE	Association loi 1901	37 800
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	8 676 000
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	81 749
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	114 600
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	45 000
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	136 380
CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	65 500
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	290 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**

PAGE 4/6

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 15/12/2018
CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	28 295
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	595 769
CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	25 000
COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	35 000
CONSTELLATION	Association loi 1901	27 200
CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	100 800
ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	159 505
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	160 129
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	885 000
FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	25 000
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	120 028

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**

PAGE 5/6

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 15/12/2018
GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	945 546
GUAN DI REUNION	Association loi 1901	60 000
ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	80 640
ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	100 800
JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	27 400
JEUNESSE 2000	Association loi 1901	167 626
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	50 000
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	69 000
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	30 000
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	126 717
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	23 200

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 15/12/2018**

PAGE 6/6

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 15/12/2018
LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	30 000
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	69 840
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	428 000
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	170 000
PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	110 342
PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	102 500
RUN ACTION	Association loi 1901	225 000
SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	45 500
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	100 000
SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	510 996
SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	33 000
VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	78 500



CONVENTION 2019 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS,

Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE,**

D'une part

Et

(Nom association en conformité à la déclaration au JO)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
<i>Vu la Délibération</i>	<i>du Conseil Municipal du</i>	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
<i>Vu la Délibération</i>	<i>du Conseil Municipal du</i>	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

I - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} - Objet de la convention

Formule applicable aux subventions de fonctionnement général

L'Association <...> a pour objet <...>.

Compte tenu de l'intérêt présenté par l'activité de cette association, la Commune a décidé d'en faciliter la réalisation en lui allouant des moyens financiers et les moyens de fonctionnement qu'elle requiert en termes de locaux, personnels et matériels.

OU

Formule applicable aux subventions affectées à un projet spécifique

L'Association <...> a pour objet <...>.

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : <...>, dont le détail est joint en annexe à la présente convention.

OU

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre l'action suivante : <...>.

Compte tenu du caractère d'intérêt public local de ce programme d'actions, la Commune s'engage à en soutenir la mise en œuvre, y compris les moyens de fonctionnement qu'il requiert et/ou en termes de locaux,

Accusé de réception en préfecture
974245940118201825186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.

II - DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 3 - Contribution financière communale

Pour le budget 2019, la Commune accorde à l'Association une subvention d'un montant total de <...> € (**somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**) répartie de la manière suivante :

Motif	Montant
 €

Le montant de cette subvention a été fixé par le Conseil Municipal après examen de l'objet de la demande, des budgets prévisionnels, des coûts éligibles, de l'ensemble des produits affectés et des bilans d'activité et financier de l'année écoulée, le cas échéant provisoires, transmis par l'Association.

Le montant annuel accordé aux associations percevant, sur la durée du contrat, une subvention de plus de 500 000 euros annuel pourra être ajusté en fonction du (des) contrats(s) d'objectifs pouvant être établis.

Article 4 - Modalités de versement de la contribution financière

Cette subvention sera versée, après notification, en 4 fois maximum et conformément au plan de trésorerie annexé à la présente convention.

Le montant global des acomptes à verser ne pourra dépasser 80% du montant total de la subvention attribuée.

Le solde de la subvention sera versé au vu de la copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé et du bilan intermédiaire établi et certifié par l'Association. Une proratisation du versement du solde pourra être effectuée en fonction des dépenses réalisées.

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Pour les associations percevant plus de 500 000 € de subvention, le premier versement, prévu au plan de trésorerie, ne pourra excéder 50 % du montant total attribué.

La subvention sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués au compte bancaire de l'Association correspondant au RIB transmis avec la demande de subvention.

Le comptable assignataire est (à préciser) :

Article 5 - Adaptation des budgets prévisionnels

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action, l'Association peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre natures de charges éligibles. Cette adaptation des dépenses réalisées dans le respect du montant total des coûts éligibles ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions ou de l'action et ne doit pas être substantielle au regard du coût total estimé éligible.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'Association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions ou de l'action et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible.

L'Association notifie ces modifications à la Commune par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par la Commune de ces modifications.

Accusé de réception du solde
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

III - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Article 6 - Agents mis à disposition

La Commune met à disposition <...> agents auprès de l'Association, selon la répartition suivante :

- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>.

Article 7- Nature des activités

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

Des fiches de poste précisant la nature des activités sont jointes à la présente convention.

Article 8 - Conditions d'emploi

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

Ils sont soumis aux règles d'organisation interne et aux conditions de travail applicables dans l'Association telles qu'elles figurent dans le règlement intérieur.

OU

Ils sont soumis aux conditions d'emploi suivantes : <durée hebdomadaire de travail, horaires, etc.>.

Article 9 - Contrôle et évaluation des activités

M. <...> bénéficie des conditions de notation et d'avancement suivantes : <...>.

Article 10 - Remboursement

L'Association rembourse à la Commune la rémunération des agents mis à disposition, ainsi que les cotisations et contributions y afférentes, selon les modalités suivantes :

<à préciser : indication des montants, de l'échéancier, de l'imputation, etc.>.

IV - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Article 11 - Désignation

Pour la réalisation du programme d'actions mentionné à l'article 1^{er}, la Commune met à disposition de l'Association les locaux ci-après désignés :

- nature : <...> ;
- localisation : <...> ;
- surface : <...> ;
- loyers et charges locatives estimés : <...>.

Article 12 - Durée

Cette mise à disposition est consentie pour la durée de la présente convention.

Il est entendu entre les parties à la présente convention que la mise à disposition des locaux relève d'un droit d'occupation précaire, et non d'un bail. La présente convention étant conclue *intuitu personae*, l'Association ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit. Il lui est notamment interdit de sous-louer les locaux mis à disposition, sauf accord exprès et préalable de la Commune.

Article 13 - Etat des lieux

L'Association prendra les locaux mis à disposition dans leur état actuel, déclarant avoir connaissance de leurs avantages et de leurs défauts.

Un état des lieux contradictoire sera dressé lors de la prise de possession des lieux, ainsi qu'à l'issue de la présente convention.

Article 14 - Conditions d'occupation

Les locaux mis à disposition ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles conformes à la présente convention. Toute modification de cette destination est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commune. En cas de modification de cette destination sans ou contre l'autorisation préalable de la Commune, cette dernière pourra résilier de plein droit la présente convention.

L'Association s'engage à prendre soin des locaux mis à sa disposition. Elle ne pourra faire ni laisser rien faire qui puisse les détériorer et devra, sous peine d'être tenue personnellement responsable, avertir la Commune, sans retard et par écrit, de toute atteinte qui serait portée à sa propriété.

L'entretien des locaux mis à disposition est à la charge de l'Association.

Article 15 - Conditions financières

La mise à disposition est consentie aux conditions suivantes : <...>.

L'Association prend à sa charge les frais suivants : <par exemple, les fluides>.

Article 16 - Assurances

L'Association s'engage, avant la prise de possession, à contracter toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, et notamment garantir la Commune contre tous les sinistres dont elle pourrait être responsable, soit de son fait, soit de celui des usagers du local mis à sa disposition. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement, à chaque date anniversaire du contrat d'assurance de ladite police.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

V - AUTRES CONCOURS EN NATURE

Article 17 - Autres concours en nature

Pour la réalisation du programme d'actions ou de l'action (**ou de son activité**) mentionné à l'article 1^{er}, la Commune fournit à l'Association les concours en nature suivants : <...>.

Ces concours en nature ne pourront être utilisés à d'autres fins que celles concourant à la réalisation du programme d'actions ou de l'action mentionnés à l'article 1^{er}.

Ces concours sont attribués sous les conditions suivantes : <...>.

VI - RESPONSABILITE ET ASSURANCES

Article 18 - Responsabilité et assurances

L'Association est responsable du respect des législations spécifiques à son activité.

Elle est seule responsable vis-à-vis de ses membres, de ses salariés et des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient, résultant de son activité.

L'Association fait son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir du fait de son activité. Elle s'engage à souscrire, auprès d'une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, les garanties couvrant les conséquences dommageables qui pourraient lui être imputées à cet égard, de manière que la responsabilité de la Commune ne puisse pas être recherchée. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement. Cette communication n'engage en rien la responsabilité de la Commune pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de cette ou ces assurances s'avérerait insuffisant.

Le défaut de production des attestations d'assurance, à la demande de la Commune et dans le délai fixé par elle, peut justifier la résiliation de la présente convention aux torts exclusifs de l'Association.

VII - CONTROLE ET EVALUATION

Article 19 - Modalités de contrôle

La Commune s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise des concours attribués.

19.1 - Prescriptions légales

En application des dispositions de l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'Association est tenue de fournir à la Commune une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Ces documents devront être remis à la Collectivité avant le 30 juin.

Conformément au 4^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'Association doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce compte rendu doit être établi conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif audit compte rendu financier. Il doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009, toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1^{er} de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 euros :

- est tenue de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant ;
- doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe,
- en outre dont le montant global des subventions serait supérieur à 153 000 € doivent fournir un bilan synthétique selon le modèle joint en annexe ;

ou assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels.

Accusé de réception en préfecture
974-2197401 (020 45 186 18 1)
Date de télétransmission : 24/12/18
Date de réception préfecture : 24/12/2018

19.2 - Stipulations particulières

L'Association s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Toute association percevant une subvention de la Commune d'un montant annuel supérieur à 23 000 euros sur deux exercices consécutifs, s'engage à désigner un expert-comptable pour vérifier ses comptes. Le rapport de cet expert-comptable doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

L'Association, qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou qui fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre à la Commune tout rapport produit par celui-ci ou ceux-ci dans les délais utiles.

L'Association s'engage à produire à la Commune toute pièce justificative de la réalisation du programme d'actions ou de l'action visés à la présente convention auxquels sont affectés la subvention et les moyens mis à disposition.

Elle s'engage à mettre la Commune en mesure de procéder à tout moment, éventuellement sur pièces et sur place, pour toute opération, à tous les contrôles qu'elle jugera nécessaire quant à l'utilisation de la subvention attribuée.

L'Association s'engage à informer la Commune de toute modification intervenant dans sa situation (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs, etc.) dans un délai de 30 jours à compter de ladite modification.

Article 20 - Reversement de tout ou partie de la subvention

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention par l'Association, la Commune pourra mettre en œuvre soit le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit la diminution ou la suspension du montant de la subvention, notamment dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation de la subvention pour un objet ne présentant pas un caractère d'intérêt général en lien avec la commune ;
- au cas où l'activité de l'Association serait significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention ;
- en cas de défaut de publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels pour les associations astreintes à cette obligation en application des dispositions de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009 ;
- si l'action soutenue relève d'un cofinancement, en cas de non-obtention d'un financement sollicité, en cas de rupture des relations contractuelles entre l'Association et un cofinancier, en cas d'abandon, de suspension ou de retrait du projet ou en cas de prononcé d'une sanction ou d'une injonction de reversement des financements attribués par un cofinancier ;
- en cas de déclaration inexacte ou trompeuse faite par l'Association dans sa demande de subvention ou dans tout autre document remis par ou au nom et pour le compte de l'Association au titre de la présente convention ;
- en cas d'absence de mention du soutien apporté par la Commune sur les principaux documents informatifs ou promotionnels de l'Association ;
- en cas de non-respect de l'article 19.1.

Les cas énumérés ci-dessus ne sont pas limitatifs.

La Commune pourra également demander à l'Association le reversement des sommes non utilisées ou insuffisamment justifiées ou non justifiées par l'Association.

Cette décision sera précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense. Le délai fixé par la mise en demeure tiendra compte de la nature du manquement invoqué.

Le reversement total ou partiel de la subvention décidé par la Commune fera l'objet d'une injonction délivrée par voie de lettre recommandée avec demande d'accusé de réception et sera poursuivi par voie de titre exécutoire s'il n'est pas fait droit à l'injonction dans un délai de trente jours.

Article 21 - Evaluation

Au terme de la convention, l'Association remet à la Commune, dans un délai de six mois, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action subventionnés. La Commune procède, conjointement avec l'Association, à l'évaluation de ses conditions de réalisation.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er}, ainsi que sur l'impact du programme d'actions ou de l'action au regard de l'intérêt local.

Article 22 - Résiliation de la convention

Sans préjudice du reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en application de l'article précédent, la Commune pourra également, en cas d'inexécution partielle ou totale de la convention d'une particulière gravité, prononcer sa résiliation de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense.

La résiliation de la convention par la Commune ne donnera lieu à aucune indemnisation.

La présente convention sera également résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association pour quelque cause que ce soit.

Article 23 - Renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée au respect de la présente convention par l'Association.

VIII – DISPOSITIONS DIVERSES

Article 24 - Communication

L'Association s'engage à mentionner de manière lisible, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, le soutien financier de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de Saint-Denis.

Article 25 - Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Article 26 - Litiges

En cas de divergence résultant de l'application de la présente convention, une tentative de conciliation devra être recherchée par les parties.

En cas de désaccord persistant entre la Commune et l'Association, le Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion sera seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Article 27 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

En cas de changement de domiciliation de l'Association, et faute pour elle de l'avoir signifié par lettre recommandée avec accusé de réception, toute notification ayant trait à l'exécution de la présente convention sera valablement effectuée au domicile visé à l'alinéa précédent.

Article 28 - Documents annexés à la convention

Seront annexés à la convention : Le plan de trésorerie signé du Président et (ou) du Trésorier (en 3 exemplaires) et l'annexe **19.1** – Prescriptions légales pour les associations percevant plus de 153 000 euros de fonds publics.

Fait à Saint-Denis, le

Le Président de l'Association

Le Maire

(Préciser son identité)

Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

ANNEXE 19.1 - Prescriptions légales

Le budget prévisionnel global de l'objectif ainsi que les moyens affectés à sa réalisation. Ce dernier devra être transmis sous la forme suivante :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/17 au 31/12/17	Budget de l'année en cours du 01/01/18 au 31/12/18	Budget prévisionnel du 01/01/19 au 31/12/19
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018



CONVENTION 2019 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS,

Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE,**

D'une part

Et

(Nom de l'Etablissement Public ; SEM ; SARL)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Représentant Légal en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

D'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération

du Conseil Municipal du

(Budget Primitif)

Vu la Délibération

du Conseil Municipal du

(Décision Modificative éventuelle)

Vu la Délibération

du Conseil Municipal du

(Budget supplémentaire éventuel)

Vu la Délibération

du Conseil Municipal du

(Convention)

Vu la Délibération

du Conseil Municipal du

(Avenant)

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - OBJET

La présente Convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante :

Article 2 - ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC, SEM, SARL

L'Etablissement Public, SEM, SARL propose de mener un programme d'activité en **(à compléter par le correspondant administratif)** selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.

Article 3 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente Convention, la Commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'Etablissement Public, SEM, SARL pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

Subvention municipale de fonctionnement

La Commune de Saint-Denis accorde une subvention à **(nom de l'Etablissement Public, SEM, SARL)** à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2019, cette somme est fixée à **somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir.

Moyens mis à disposition

Accusé de réception en préfecture **(à compléter)**
 974-21974015-20181215-1860118-DE **(à compléter)**
 Date de transmission : 24/12/2018 **(à compléter)**
 Date de réception préfecture : 24/12/2018 **(à compléter)**

Article 4 - MODALITES DE PAIEMENT

La subvention sera versée conformément aux besoins de trésoreries de l'Etablissement Public, SEM, SARL ainsi que la transmission des éléments en infra :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/17 au 31/12/17	Budget de l'année en cours du 01/01/18 au 31/12/18	Budget prévisionnel du 01/01/19 au 31/12/19
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Accès en ligne à l'Association
974-219740115-20181215-1860118-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de dépôt en préfecture : 24/12/2018

Article 5 - DUREE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RESILIATION

Toute modification du contenu de la présente Convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un Avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente Convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire. *(A vérifier quand convention pluriannuelle)*

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'**Etablissement Public, SEM, SARL** était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

Article 6 - MODALITES DE CONTROLE

L'**Etablissement Public, SEM, SARL** s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par l'administration de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugé utile.

Au terme de la convention, l'**Etablissement Public, SEM, SARL** remet, dans un délai de deux mois après la clôture de l'exercice, le compte administratif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention. Un contrôle, éventuellement sur place, est réalisé par la Ville, en vue d'en vérifier l'exactitude.

L'**Etablissement Public, SEM, SARL** s'engage à constituer un dossier composé des documents suivants qui sera mis à la disposition de la Ville de Saint-Denis :

Pour l'aspect juridique :

- Demande de subvention annuelle.
- Liste des administrateurs à jour.
- Procès-verbal des instances délibérantes en matière budgétaire (OB, BP, BS...).

Pour le contrôle financier :

- Budget prévisionnel.
- Compte administratif.
- Rapport du Receveur Municipal / Commissaire aux Comptes.
- Bilan d'activité de chaque action financée.
- Mise à disposition (matériel, humain, locaux).
- Indemnité des élus, administrateur, montant des primes, évolution de la masse salariale.
- Plan de trésorerie.

Toute modification intervenant dans la vie de l'association devra être signalée à la Ville dans un délai de 30 jours après modification (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs...).

Article 7 - ASSURANCE

L'**Etablissement Public, SEM, SARL** souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Commune de Saint-Denis puisse être mise en cause. Elle devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondants.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20181215-186011B-DE
Date de télétransmission : 24/12/2018
Date de réception préfecture : 24/12/2018

Article 8 - COMMUNICATION

L'**Etablissement Public, SEM, SARL** s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non-respect de l'alinéa 1 du présent article, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'**Etablissement Public, SEM, SARL**.

Article 9 - LITIGES

Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Commune de Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, le

**Le Représentant Légal de
l'Etablissement Public, de la SEM, de la SARL**

Le Maire

(Préciser son identité)

Gilbert ANNETTE